



VILLE DE SOLLIES PONT

EXTRAIT

du registre des délibérations
du Conseil Municipal
de la Commune de SOLLIES PONT

Séance du jeudi 3 novembre 2011

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents Au Conseil	En exercice	Ont pris part au vote
33	33	33
Date de la convocation 25 octobre 2011		
Date d'affichage 25 octobre 2011		
Objet de la délibération <i>Direction générale des services – Secrétariat de la direction générale – Désignation de délégués de la commune au sein des organismes extérieurs suite à la démission d'un adjoint au maire.</i>		

L'an deux mille onze, le trois novembre deux mille onze, à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes, sous la présidence de Docteur André GARRON, Maire.

Etaients présents :

GARRON André, COQUAULT Jean-Pierre, ARNAUDO Michèle, LAURERI Philippe, RAVINAL Danièle, ACROSSE Paul, SMADJA Marie-Aurore, KASPERSKI Christophe, BOUBEKER Patrick, BOTA Yasmine, DROESCH Michel, LAUNAY Michel, DESVILETTES Louis, CAPELA Marie-Pierre, RIGAUD Catherine, BONIFAY Rose-Marie, BORELLI Huguette, GUERRUCCI Alberto, CHAOUCHÉ Dalel, DELGADO Alexandra, ROUX Jean-Paul, VALLE Evelyne, TREQUATTRINI Pascale, LUQUAND Jean-Pierre, AUTRAN Martine, BOUTIER Jean-Paul, ROCHE François, MAESTRACCI Sylvie, RIMBAUD Georges, CHASTAIGNET Elisabeth

Procurations :

DUPONT Thierry donne procuration à GARRON André,
LE TINNIER Nathalie donne procuration à MAESTRACCI Sylvie,
FOREST Marie-Paule donne procuration à CHASTAIGNET Elisabeth

Absents :

AUCUN

Conformément à l'article L. 2121.15 du Code général des collectivités territoriales, Madame Yasmine BOTA est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents

Le conseil municipal procède à la désignation de ses membres ou de délégués pour siéger au sein d'organismes extérieurs. La fixation de la durée des fonctions assignée à ces membres ou délégués ne fait pas obstacle à ce qu'il puisse être procédé à tout moment, et pour le reste de cette durée, à leur remplacement par une nouvelle désignation opérée dans les mêmes formes.

La vacance de poste du 8ème adjoint créée par le retrait total de ses délégations puis par sa démission adressée au préfet du Var le 31 octobre 2011 nécessite son remplacement dans certains organismes extérieurs.

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2121-33 ;

VU la délibération en date du 7 octobre 2010 relative à la désignation de délégués supplémentaires au conseil communautaire de la communauté de communes de la vallée du Gapeau ;

VU la lettre de démission adressée au préfet du Var le 31 octobre 2011 ;

CONSIDERANT la vacance de membres au sein d'organismes extérieurs ;

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré,
Le conseil municipal,

à main levée, les membres présents et les représentants

- **VOTE** les membres au sein des organismes extérieurs au scrutin public,
- **POURVOIT** aux vacances de membres au sein des organismes extérieurs suivant :

Conseil communautaire de la communauté de communes de la vallée du Gapeau (CCVG)

Est proposé :

Suppléant :

- Monsieur Michel LAUNAY

Le dépouillement du vote, qui s'est déroulé au scrutin public, a donné les résultats suivants:

POUR : 24

CONTRE : 0

ABSTENTION : 9 (Mmes AUTRAN-LE TINNIER-MAESTRACCI-CHASTAIGNET-FOREST et M. LUQUAND-BOUTIER-ROCHE-RIMBAUD)

Les membres du conseil communautaire sont :

Titulaires :

- Docteur André GARRON
- Monsieur Jean-Pierre COIQUAULT
- Monsieur Thierry DUPONT
- Monsieur Philippe LAURERI
- Madame Danièle RAVINAL
- Monsieur Paul ACROSSE
- Monsieur Patrick BOUBEKER
- Madame Yasmine BOTA

Suppléants :

- Monsieur Michel LAUNAY
- Monsieur Jean Paul ROUX
- Madame Alexandra DELGADO
- Monsieur Alberto GUERRUCCI
- Madame Evelyne VALLE
- Monsieur Michel DROESCH
- Monsieur Louis DESVILETTES
- Madame Marie-Pierre CAPELA

Commission environnement-déchets ménagers – aménagement de l'espace CCVG de la communauté de communes de la vallée du Gapeau (CCVG)

Est proposé :

- Monsieur Louis DESVILETTES

Le dépouillement du vote, qui s'est déroulé au scrutin public, a donné les résultats suivants:

POUR : 24

CONTRE : 0

ABSTENTION : 9 (Mmes AUTRAN-LE TINNIER-MAESTRACCI-CHASTAIGNET-FOREST et M. LUQUAND-BOUTIER-ROCHE-RIMBAUD)

Les membres de la commission environnement-déchets ménagers – aménagement de l'espace CCVG représentant la ville de Solliès-Pont sont :

- Monsieur Patrick BOUBEKER
- Monsieur Philippe LAURERI
- Monsieur Louis DESVILETTES

Syndicat Intercommunal d'éclairage public et d'électrification rurale du Sud (SIPERS)

Est proposé :

- Monsieur Michel LAUNAY

Le dépouillement du vote, qui s'est déroulé au scrutin public, a donné les résultats suivants:

POUR : 33

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Les membres du Syndicat Intercommunal d'éclairage public et d'électrification rurale du Sud (SIPERS) sont :

2 Titulaires :

- Monsieur Paul ACROSSE
- Monsieur Patrick BOUBEKER

1 Suppléant :

- Monsieur Michel LAUNAY

La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme.

Docteur André GARRON
Maire

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le
et publication ou notification du

08 NOV. 2011

09 NOV. 2011



